



BAREME DES HONORAIRES

VALABLE À PARTIR du 4 Avril 2017

VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
jusqu'à 25.000 euros	FORFAIT 2.500 €
De 25.000 à 44.999 €	10,00%
De 45.000 à 69.999 €	9,00%
De 70.000 à 99.999 €	8,00%
De 100.000 à 119.999 €	7,00%
De 120.000 à 179.999 €	6,50%
De 180.000 à 249.999 €	6,00%
De 250.000 à 349.999 €	5,50%
De 350.000 € et plus	5,00%

LOCATION D'APPARTEMENT OU DE MAISON

Charge locataire : 4%TTC du loyer annuel HC , constitution du dossier, visites et rédaction du bail.
2% TTC du loyer annuel HC pour l'état des lieux.

Charge propriétaire : 4%TTC du loyer annuel HC , constitution du dossier, visites et rédaction du bail.
2% TTC du loyer annuel HC pour l'état des lieux.

Etablissement de bail, état des lieux d'entrée si hors prestation location : 500 €

Etat des lieux de sortie hors mandat de gérance locative : 500 €

Local commercial : 30% TTC du loyer annuel à la charge du preneur

HONORAIRES DE GESTION

8,53% TTC des sommes encaissées

GLI : 2,20% du loyer charges comprises